



Obligation dans le cadre d'une garde alternée

Par **aurelie1210**, le **25/06/2015** à **10:31**

Bonjour,

Mon ami s'est séparé depuis peu de sa compagne pour aménager chez moi.
Aussi celle-ci souhaite une garde alternée mais refuse que son enfant (2ans) vienne chez moi sous prétexte qu'il ne connaît suffisamment pas mes enfants (9ans) et (2 ans 1/2) et qu'il n'a pas sa propre chambre.
Peut-elle lui interdire ?

Par **Visiteur**, le **25/06/2015** à **14:15**

Bonjour,

non je ne pense pas... Mais pour éviter tout soucis futur conseillez leur de passer devant un juge !!